N°23 / 2012

Le Colombien

Le magazine
de la commune
de Villandry

30 juin 2012

Journée des associations

LE MOT DU MAIRE

ETAT CIVIL
Juin 2011
à mars 2012

Ces informations sont publiées avec l'accord des intéressés.

Naissances

Swann, née le 5 janvier 2012
Parents : Marie-Emmanuelle GUILLONNET et Stéphanie PETREMONT
La Févraie

Gabriel, né le 10 février 2012
Parents : Gaël MONGERMONT et Laëtitia MENAGER
30 rue du Commerce

Décès

Madame Claudette DENIAU
Décédée le 30 janvier 2012

Colombiennes, colombiens

A l'heure ou j'écris ces quelques lignes, nous sommes entrés dans une période d'incertitudes : le résultat des élections est connu, nous avons un nouveau président, mais nous ne connaissons pas les mesures que le prochain gouvernement va prendre et leur incidence sur nos collectivités...

En ce moment il est un peu compliqué de faire des projets ne connaissant pas vraiment les aides qui peuvent nous être octroyées de la part de l'état.

Pour la commune de Villandry, nous avons voté notre budget fin mars. C'est un budget équilibré qui nous permet d'avoir la possibilité de faire des investissements malgré tout et de pouvoir faire face à des emprunts nouveaux puisque depuis l'élaboration des budgets une dépense nouvelle est apparue. En effet, la voute de la nef de l'église devra être remplacée, pour une raison de sécurité j'ai été amené à prendre un arrêté de fermeture.

L'effort que nous avons fait pour l'entretien des routes sera poursuivi, la route de la Robichère sera refaite cet été. Par ailleurs, un renouvellement de matériel s'avère nécessaire, il nous faut remplacer le broyeur.

Au cours du mois de janvier, la commune a acheté l'ancienne épicerie de Madame FOURMONT. Je remercie Tour(s)plus pour l'aide qui nous a été accordée sous la forme d'un fond de concours. Une étude est lancée pour le devenir de ce bâtiment (poste, point bibliothèque et logements locatifs).

Dans notre village relativement tranquille à proximité de Tours, il est regrettable que nous constations de temps à autre des manques de respect de notre environnement. Je pense au dépôt sauvage de cartons… auprès des containers à verre (je rappelle que les cartons sont collectés en porte à porte avec les ordures ménagères toutes les semaines) et aux pelouses derrière l'église qui sont prises pour des aires où l'on promène son chien en le laissant y faire ses besoins. Pensez, s'il vous plait, aux personnes qui se promènent et à ceux qui entretiennent cet espace.

Il nous est rapporté assez souvent que le sens interdit situé au dessus du centre de loisirs n'est pas respecté ainsi que les arrêts devant le portail de l'école primaire. C'est quand même regrettable que le directeur soit obligé de mettre une chaise avec un écriteau ; je pensais acquis pour tous que les arrêts étaient interdits sur des passages protégés !

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin et vous souhaite de bonnes vacances.

Jean marie METAIS

MAIRIE
2 rue Munat - 37510 Villandry
Tél. : 02 47 50 02 08
Fax : 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

« Le Colombien »
magazine de la Commune de Villandry - Réalisé par les élus de la Commission Communication : Maria LEPINE, Miléna GIRARD, Jean-Philippe LANDAIS, Sophie PAIN.

© Reproduction interdite sans accord préalable

05/2011 - 600 exemplaires
Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
Courriel : communication@villandry.fr
Conception et impression : GOUET & COULEURS
www.gouetcouleurs-design.com
✆ 02 47 73 98 91 - Photos D.R. (Fotolia®)

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

Séance du 27 septembre 2011

FINANCES

1 - Délai d'Amortissement d'une subvention d'équipement
Le Conseil Municipal décide d'amortir la subvention d'équipement versée au SIGEC en une année, sur l'exercice 2011.

INTERCOMMUNALITE

2 - Convention Relais Assistantes Maternelles
Afin de répondre aux attentes et aux besoins des jeunes parents et pour conforter l'offre d'accueil en matière de petite enfance, les communes de Ballan-Miré, Savonnières, Villandry, Druye et Berthenay ont décidé de créer conjointement en 2011, un Relais Assistantes Maternelles. Ce relais, intercommunal et itinérant, sera un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles.
Le conseil municipal approuve le projet de convention dont l'objet est de préciser les modalités de collaboration entre les cinq communes et plus particulièrement les dispositions relatives au cofinancement du service.

3 - Dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège de Langeais
Le Conseil Municipal adopte les dispositions précisant que :
- le bâtiment du collège de Langeais est rétrocédé au Conseil Général d'Indre et Loire,
- tous les autres comptes d'actifs et de passifs figurant dans la comptabilité du Syndicat Intercommunal au 31 décembre 2010 sont réservés dans la comptabilité de la commune de Langeais.

PERSONNEL

4 - Sollicitation du Centre de Gestion
Le Conseil Municipal sollicite le Centre de Gestion 37 pour assister la Commune dans le recrutement d'un adjoint administratif 2e classe, en remplacement du départ en retraite de l'agent en poste actuellement et autorise le Maire à signer tout document concernant cette mission et à payer la prestation au Centre de Gestion 37.

URBANISME

5 - Acquisition de Terrain (cession à la commune)
Pour la réalisation des différents lotissements des terrains appartenants aux consorts DUBREUIL, il a été prévu de céder à la commune pour l'euro symbolique plusieurs parcelles situées au lieu dit « La Fevraie ». Ces parcelles seront destinées à la création de fossés afin de recueillir les eaux pluviales et à l'alignement par rapport à la voirie.
Le Conseil Municipal donne son accord à la cession à la Commune, pour l'euro symbolique des parcelles cadastrées ZN 532 et ZN 538 au lieu dit « La Fevraie » et la parcelle ZN 552 au lieu dit « La Fevraie » le long de la route de Munat (VC 427) et donne délégation au Maire pour signer tout document nécessaire à la rédaction de l'acte.

6 - Demande d'inscription des tableaux de l'église
Suite à une rencontre avec Monsieur DU CHAZAUD, Conservateur Départemental aux antiquités et objets d'art, et Madame VALLIERE, Conservatrice Départementale Adjointe, le Conseil Municipal sollicite la protection artistique des 12 tableaux de l'église Saint Etienne de Villandry par une inscription pour classement.

Séance du 18 novembre 2011

FINANCES

1 - Délai d'Amortissement d'assurance dommage ouvrage
La Communauté de Commune de la Confluence avait souscrit trois assurances dommage ouvrage concernant le bâtiment de la Maison de la Confluence. La Commune doit supporter l'amortissement résiduel de ces assurances pour un montant de 13 817,64 €. Le Conseil Municipal décide d'amortir ces assurances en une année, sur l'exercice 2011.

2 - Acquisition immobilière
Les parcelles cadastrées AI 132 et AI 483, sis 1 impasse du bienheureux Pierre Ploquin sont à vendre. Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg et compte tenu des caractéristiques de ces parcelles il convient de se porter acquéreur.
Le conseil Municipal autorise Monsieur le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cet immeuble pour un prix maximum de 150 000 € plus les frais d'actes et autorise le maire à faire toutes les démarches en vue d'obtenir des subventions pour cette opération;

3 - Décision Modificative n°7
Dans le cadre de l'acquisition immobilière des parcelles AI 132 et 483, il est nécessaire de procéder à une décision modificative et propose également la création de l'opération n°105 Aménagement du centre bourg.
Le Conseil Municipal adopte la décision modificative correspondante.

4 - Sollicitation du Conseil Régional
Dans le cadre de la révision du contrat régional d'agglomération le projet du terrain multisports avait été présenté.
Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Régional pour l'octroi de la subvention concernant la réalisation de ce projet dans le cadre du Contrat Régional d'agglomération 2008-2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

5 - FACTURATION DES SERVICES - Tarifs au 1er janvier 2012
Le Conseil Municipal fixe les tarifs applicables aux services facturés aux usagers, à compter du 1er janvier 2012, comme suit :

PHOTOCOPIES	€
Particulier	**0,35**
Acte administratif	**0,15**
Associations	**0,08**
MATERIEL	
1 table et 2 bancs	**4,00**
SALLE POLYVALENTE	
Commune période été	**250,00**
Commune période hiver	**300,00**
Hors commune période été	**550,00**
Hors commune période hiver	**700,00**
Cuisine (samedi dimanche)	**100,00**
Vin d'honneur (journée)	**100,00**
Caution de réservation	**150,00**
CIMETIERE	
Concession temporaire	**46,00**
Concession trentenaire	**80,00**
Concession cinquantenaire	**140,00**
Superposition de corps	**31,00**
Vacation du garde	**25,00**
Columbarium concession trentenaire	
1 case (2 urnes)	**685,00**
Sépulture individuelle (4 urnes)	**880,00**

PERSONNEL

6 - Modification du temps de travail
Dans le cadre du remplacement d'un départ en retraite d'un adjoint administratif de 2ème classe, la fiche de poste a été rectifiée et il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.
Conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, le conseil municipal porte la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint administratif 2ème classe à temps non complet créé initialement pour une durée de 15 heures par semaine par délibération du 27 juin 2006, à 17 heures 30 minutes par semaine à compter du 9 janvier 2012, (le poste passe de 15/35ème à 17,5/35ème).

URBANISME

7 - Vote du taux de la taxe d'aménagement
Pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012.
Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants, le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2%.

8 - Acquisition de Terrain (cession à la commune)
Le Conseil Municipal a voté lors de la séance du 27 septembre 2011 l'acquisition pour l'euro symbolique des parcelles situées au lieu dit « La Fevraie » et cadastrées ZN 532, 538 et 552, ces parcelles étant destinées à la création de fossés afin de recueillir les eaux pluviales et à l'alignement par rapport à la voirie.
Il est nécessaire également d'acquérir la parcelle ZN 533 oubliée lors de la précédente délibération.

Le Conseil Municipal donne son accord à la cession à la commune, pour l'euro symbolique de la parcelle ZN 533 au lieu dut « La Fevraie » et donne délégation au Maire pour signer tout document nécessaire à la rédaction de l'acte.

Séance du 19 décembre 2011

PERSONNEL

1 - Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe :
En application de la Loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, il s'avère nécessaire de créer un poste d'Adjoint Administratif 2e classe à 17.5/35ème afin d'assurer les fonctions de la gestion de l'agence postale communale ainsi que le service bibliothèque. Cet agent assurera les tâches qui lui seront confiées à raison d'une durée hebdomadaire de 17 heures trente. Cet emploi sera pourvu en application du décret n° 87-1108 et 87-11017 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints Administratifs territoriaux,

Le conseil municipal valide la création d'un poste d'Adjoint Administratif 2e classe à raison de 17.5/35ème à dater du 9 janvier 2012 et décide d'inscrire les sommes nécessaires au budget, chapitre 012, article 6411.

2 - Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe
En raison du changement du temps de travail de l'agent lors du départ en retraite de la titulaire du poste actuel, le conseil municipal convient de supprimer le poste d'adjoint administratif de 2ème classe à 15/35ème à dater du 1er février 2012.

3 - Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe au titre des besoins occasionnels
Le Conseil Municipal décide :
- de créer un poste d'**adjoint administratif de 2ème classe** à raison d'une durée hebdomadaire de **10/35ème** à compter du **27 décembre 2011**,
- de pourvoir ce poste par un contrat pris en application de l'article 3 alinéa 2 de la Loi susvisée, pour une durée de 15 jours (3 mois maxi), susceptible d'être renouvelé une fois pour la même durée, si celle-ci s'avère insuffisante.
- de définir la rémunération par référence à l'Indice Brut : 297 auquel s'ajoutera l'indemnité différentielle en vigueur au 1er décembre 2011.
- d'autoriser Monsieur le Maire à représenter la commune pour la signature du contrat.
- d'inscrire les sommes nécessaires au budget.

Séance du 20 février 2012

FINANCES

1 – Modification des indemnités au Maire et Adjoints
A compter du 1er mars 2012, le montant des indemnités de fonctions du maire et adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire, constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123-23 récité, fixée au taux suivant :

Maire : 38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015 soit : 1421.68 €
Adjoints : 12 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015 soit : 448.95 €

PERSONNEL

2 - Objet : Participation de la commune à la consultation organisée par le centre de Gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.

Le Conseil charge le Centre de Gestion d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1er janvier 2013 auprès d'une entreprise d'assurance agréé et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

3 - Modification du tableau de l'effectif
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :
- de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet.
- de supprimer le poste d'adjoint administratif 1ère classe préalablement créé.

Cette modification interviendra à compter du 1er mars 2012

4 - Régime Indemnitaire : modification
Le Conseil Municipal modifie l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) et l'indemnité d'Exercice de Missions au profit des personnels suivants, selon les montants de référence annuels réglementaires en vigueur et les coefficients multiplicateurs votés ci-après :

INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITÉ
Coefficient multiplicateur voté | 2.9

INDEMNITÉ D'EXERCICE DE MISSION
Coefficient multiplicateur voté | 0.57

URBANISME

5 - Plan de gestion partagée pour le territoire du Val de Loire.
Le Conseil municipal de Villandry prend acte du Plan de gestion présenté le 29 novembre 2011 à la Conférence territoriale du Val de Loire patrimoine mondial, s'engage à préserver la valeur universelle exceptionnelle et à prendre en compte le Plan de gestion dans ses documents de planification, notamment le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma d'Orientation et de Cohérence Territoriale ainsi que dans l'élaboration des projets d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle du site UNESCO.

Séance du 8 mars 2012

FINANCES

1 - Sollicitation de Monsieur le Député pour l'obtention d'une subvention
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il souhaite obtenir un soutien financier pour la réalisation du projet du terrain multisports.
Ce projet comprendra un terrain d'une surface de 12x24 m, des équipements permettant la pratique du football, du handball, du basket-ball, du volley-ball et tennis. Les travaux comprennent également une piste de courses de deux couloirs, du mobilier urbain ainsi qu'un cheminement d'accès à partir du parking avec utilisation de la passerelle métallique. Le montant des travaux s'élève à 65 924 € HT.
Le conseil municipal décide de solliciter Monsieur le Député pour une subvention exceptionnelle.

2 - Fonds de concours : demande de subvention
Le Conseil Municipal a fait l'acquisition de l'immeuble cadastré AI n°132 et 483, sis 1 impasse du bienheureux Pierre Ploquin à Villandry, au prix d'achat de 150 00,00 €, et a le projet de réaliser des logements locatifs sociaux aux étages.
Il sollicite une aide sous forme de fond de concours de la Communauté d'Agglomération de Tour(s) Plus pour l'achat de cet immeuble.

Séance du 28 mars 2012

FINANCES

1 - Compte administratif 2011
Le conseil municipal approuve le compte administratif et arrêt les résultats définitifs comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	€
RECETTES	**786 919.79**
DEPENSES	**660 017.63**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**126 902.16**
RESULTAT REPORTE	**375 786.66**
RESULTAT DE CLOTURE	**502 688.82**

SECTION D'INVESTISSEMENT	€
RECETTES	**150 421.02**
DEPENSES	**245 717.17**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**- 95 296.15**
RESULTAT REPORTE	**145 677.68**
RESULTAT DE CLOTURE	**50 381.53**

2 - COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR
Le compte de gestion dressé par le receveur municipal pour l'exercice 2011, n'appelant ni réserves et observations de la part de l'ordonnateur, **le conseil municipal, l'approuve**.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

3 - CONTRIBUTIONS DIRECTES - vote des taux
Le conseil municipal décide de fixer le taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières comme suit :

	Bases notifiées	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	854 200 €	14,50 %	123 859 €
Taxe foncière bâtie	636 100 €	19 %	120 859 €
Taxe foncière non bâtie	52 900 €	41,25 %	21 821 €
Total			266 539 €

4 - Adoption du Budget Primitif 2012
Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2012 et vote les crédits arrêtés comme suit :

FONCTIONNEMENT : 1 018 900,35 €
INVESTISSEMENT : 619 516,77 €

Recettes fonctionnement

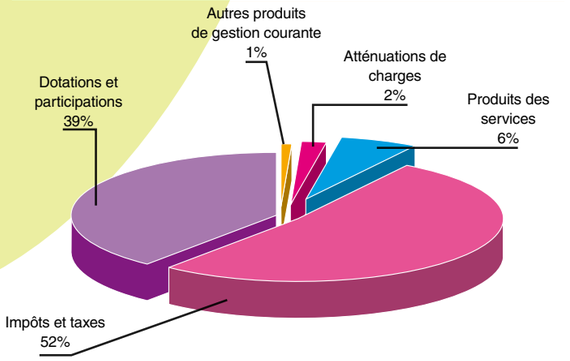

Dépenses fonctionnement

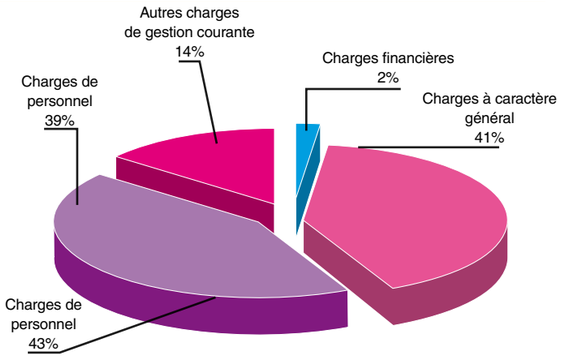

Recettes investissement

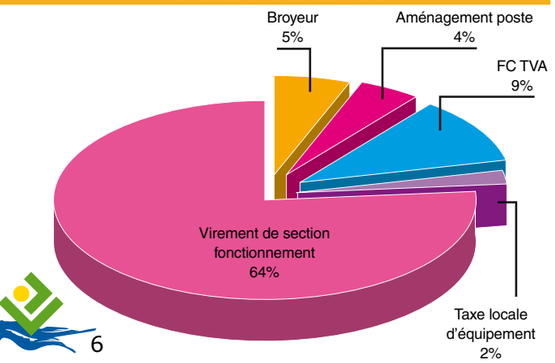

Dépenses investissement

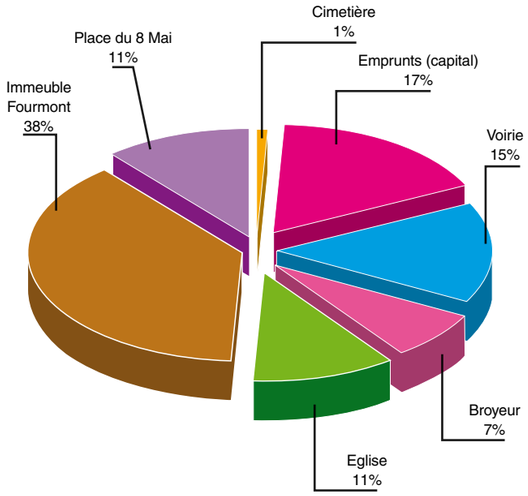

5 - VOTE DES SUBVENTIONS 2012
Le conseil municipal décide de répartir les subventions aux associations comme suit :

Libellé	Pour mémoire 2011	Vote 2012
Subventions associations	21 600 €	
CENTRE SOCIAL JULES VERNE	14 000,00 €	14 000,00 €
Aide à Domicile Milieu Rural	350 €	350 €
Ass. Parents d'elèves	1.000 €	1 000 €
Stars Trec	200 €	200 €
Coopérative Scolaire de l'Ecole	2.600 €	2 600 €
Garderie Périscolaire	1 500 €	2 000 €
Judo Club Savonnières	150 €	150 €
Sporting Club Savonnières		
Villandry-Village	1.300 €	1 000 €
Etoile Sportive Berthenay		150 €
Vie dans le l'Rythm		
Karaté Club de Savonnières	150 €	
Tennis Savonnières	150 €	150 €
Villandry Football Club	200 €	200 €
MJC		

- Sous réserve du dépôt des pièces complémentaires demandées pour les associations Stars Trec, Tennis de Savonnières et VFC
- Les autres demandes de subventions formulées par les diverses associations départementales ou nationales sont refusées.

6 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : Charges transférées 2011
Le Conseil Municipal approuve le montant des charges transférées au titre de l'année 2012.

7 - FONDS DE CONCOURS : DEMANDE DE SUBVENTION
Le Conseil Municipal sollicite une aide de la Communauté d'Agglomération de Tour(s)plus pour l'acquisition de matériel, inscrit au programme d'investissement 2012 :

SERVICES TECHNIQUES	ESTIMATION HORS TAXES
ACQUISITON MATERIEL (broyeur)	20 000€
MOBILIER URBAIN	700€
AMENAGEMENT DU CIMETIERE	10 000€
ORDINATEUR	1 000€

Il sollicite également une aide pour l'acquisition de fournitures pour les illuminations de fin d'année, pour un montant estimé de 3.000 € hors taxes

8 - FONDS D'AIDE AUX COMMUNES RURALES 2011
Vu les inscrits au budget primitif 2012, vu les travaux à réaliser Route de la Robichère pour un montant estimé à 23 000 € HT, les travaux à réaliser au lieu-dit la Maison Lureau pour un montant estimé à 3 200 € HT et les travaux à réaliser sur l'Eglise, le conseil municipal décide de solliciter l'attribution d'une subvention au titre des Fonds d'aide aux communes rurales.

9 - AUDIT ENERGETIQUE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Vu** la délibération n°2008-74 du Comité syndical du SIEIL en date du 11 décembre 2008 concernant les subventions à l'Eclairage public,
- **Considérant** qu'il est indispensable de faire un état des lieux précis sur le réseau et le matériel d'Eclairage public de la commune ainsi que sur les consommations électriques avant toute action,
- **Considérant** la nécessité de diminuer les nuisances lumineuses ainsi que le coût budgétaire du poste électricité de la commune et d'améliorer la qualité de l'Eclairage public,
- **Décide** de solliciter le SIEIL pour le lancement d'un audit énergétique de l'Eclairage public de la commune ;
- **Accepte** de remettre au SIEIL après cet audit, les certificats d'économie d'énergie afférant aux travaux d'Eclairage public subventionnés ;
- **Précise** que le Conseil municipal prend acte qu'en contrepartie il renonce, au prorata du coût de l'audit, à la subvention à laquelle la commune pouvait prétendre pour la même année.

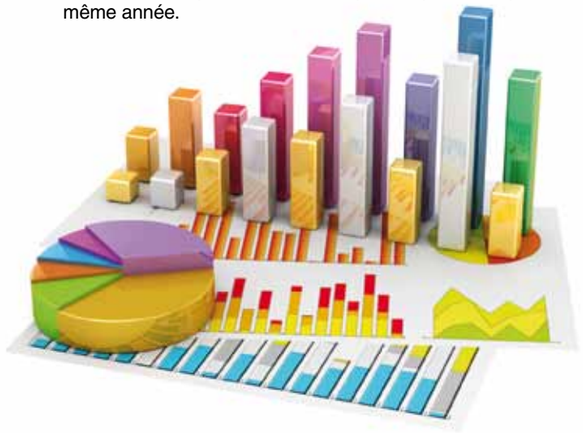

10 - PERSONNEL Création de postes : besoin occasionnel
• SERVICE DE LA VOIRIE
Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal

- Décide de créer un emploi saisonnier D'Adjoint Technique 2e classe à compter du 2 mai 2012
- Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine.
- Décide que la rémunération se fera sur la base de l'Indice Brut 297
- Modifie le tableau des emplois permanents de la commune tel qu'annexé à la présente délibération,
- Charge l'autorité d'assurer la publicité de vacance de l'emploi auprès du centre de gestion
- Habilite l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

• SERVICE ADMINISTRATIF : Agence Postale Communale
Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal

- Décide de créer un emploi saisonnier d'Adjoint Administratif 2e classe pour pourvoir au remplacement de l'agent en poste pendant ses congés à compter du 1er juin 2012,
- Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 15 heures/semaine.
- Décide que la rémunération se fera sur la base de l'Indice Brut 297
- Modifie le tableau des emplois permanents de la commune tel qu'annexé à la présente délibération,
- Charge l'autorité d'assurer la publicité de vacance de l'emploi auprès du centre de gestion
- Habilite l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

Festival Les Musicales en Confluence

Du 28 mai au 3 juin

Pour la 11ème année consécutive, les Communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry organisent le Festival « Les Musicales en Confluence ». 11 ans déjà, 11 ans qu'interprètes, et spectateurs se retrouvent pour partager quelques moments musicaux.

PROGRAMME

2€ Lundi 28 mai
Druye / salle des fêtes / 19h30 /
Musica Quantica - Chœur ARGENTIN

2€ Mardi 29 mai
Berthenay / église / 20h30 /
Carte blanche au Conservatoire RR
QUATUOR A l'Occase – clarinettes percussions

2€ Mercredi 30 mai
Ballan-Miré / église / 20h30 /
QUATUOR à cordes et Violon / piano

2€ Jeudi 31 mai
Ballan-Miré / église / 20h30 /
Carte blanche au Conservatoire RR
Cécilia PARODY – voix piano

2€ Vendredi 1er juin
Villandry / théâtre de verdure / 20h30 /
Repli salle des fêtes de Villandry
CHŒUR de l'Université du Maine

2€ Samedi 2 juin
Savonnières / Espace Mame / 20h30 /
Orchestre SYMPHONIQUE Région Centre - Tours
Direction J-Y Ossonce

Gratuit Dimanche 3 juin
Villandry / salle des fêtes / 15h30 /
CONTE MUSICAL par l'Ecole de Musique de La Confluence et la Bibliothèque de Savonnières

Public : Tout public
Renseignement : Service Culturel 02 47 68 99 90

L'Ensemble Musical de la Confluence *ad libitum*

La saison musicale de l'Ensemble Musical de la Confluence a été bien remplie avec quatre principaux concerts donnés à Savonnières avec l'école de musique de la Confluence, à Azay le Rideau avec l'école de musique d'Azay le Rideau et à Ballan-Miré avec l'harmonie du Val de l'Indre. Villandry n'a pas été oublié avec le concert donné le 12 mai avec la batterie fanfare « La Renaissance » de Joué les Tours.
Les spectateurs, venus nombreux ont apprécié l'éclectisme du programme alliant variétés, musiques de films, classique et contemporain et la qualité d'interprétation des répertoires abordés.

Venez nombreux encourager et passer un agréable moment musical avec les musiciens de l'Ensemble Musical de la Confluence lors des prochaines représentations telle la fête de la musique à Ballan-Miré ou lors des cérémonies du 14 juillet.
Pour tous renseignements, appelez le 06 07 74 84 75 ou 02 47 50 00 89.

EN BREF

www.villandry.fr version 2012 !

10 ans après sa création, le site internet de la Commune fait peau neuve. Plus moderne, plus attractif, plus intuitif, le site a été revisité pour gagner en convivialité et faciliter l'accès à l'ensemble des informations.

Une nouvelle charte graphique et une arborescence totalement modifiée offrent une navigation beaucoup plus souple et plus ergonomique entre les différentes pages du site.

Selon vos envies ou selon vos besoins, ce site met à votre disposition des informations pratiques (démarches administratives, répertoire des associations, répertoire des professionnels…) et des informations culturelles relatives au patrimoine et à l'histoire de la commune. Nous avons conçu les menus déroulants de manière à ce qu'ils vous permettent de trouver aisément l'information recherchée.

Un agenda recense l'ensemble des réunions, des manifestations et des festivités, qu'elles soient organisées par la Commune ou par le monde associatif.

Nous invitons les visiteurs à nous faire part de leurs commentaires. Ils nous seront utiles pour continuer à faire évoluer ce site, à l'enrichir, à faire en sorte qu'il réponde aux attentes de chacun et devienne un véritable outil de service public accessible à tous.

Fermeture de l'Eglise

Vous avez pu remarquer que nous avons dû prendre la décision par un arrêté de fermer provisoirement l'Eglise Saint-Etienne.

En effet, la voûte en bois de la nef est en très mauvais état et des morceaux de bois sont tombés.

Nous avons immédiatement pris contact avec l'Architecte des Bâtiments de France et nous avons lancé une consultation d'architectes pour la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration. Ceux-ci auront lieu dès que possible.

Nous étudierons bien sûr toutes les possibilités d'obtention de subventions pour alléger la facture.

Repas des aînés

Jeudi 19 avril 2012, nos aînés étaient conviés à un repas au restaurant « Le Colombien ».
Depuis de nombreuses années,
la municipalité offrait un goûter à ses aînés et cette année le changement fut apprécié.
Ce fut un grand moment de convivialité et
à la fin du repas, les remerciements et
les sourires confortaient le maire et les conseillers municipaux
dans le choix de cette formule.

Donc à l'année prochaine autour d'un bon repas....

Changement de direction au Restaurant L'Orangerie

Professionnel de la restauration depuis 20 ans,
Olivier Daspremont était à la tête de trois établissements sur Nantes avant de s'installer en Touraine où en 2010 il prenait les rennes du Restaurant des Carnaux à Ballan-Miré.

Début avril 2012, sans quitter le Restaurant des Carnaux, il s'installe avec son équipe aux commandes du Restaurant L'Orangerie à Villandry où, après 10 jours de travaux, il accueille ses clients dans un tout nouveau décor, élégant et authentique, et propose une carte entièrement revisitée, orientée vers les spécialités italiennes. Un seul objectif pour Olivier Daspremont : fidéliser sa clientèle locale en offrant un service et des produits de qualité. Et pour ce faire, tout ce qui compose sa carte est issu exclusivement de productions artisanales.

A découvrir ou à redécouvrir : L'Orangerie,
11 rue Principale, tél. 02 47 43 56 26
Ouverture : 7J/7
Capacité d'accueil : 100 personnes
avec les deux terrasses.

Opération « vide bibliothèque »

Notre coin bibliothèque,
installé dans l'agence postale municipale,
dispose d'un espace de mise en rayon restreint.
L'affluence de dons de livres ainsi que les capacités de stockage réduites nous conduisent à réitérer l'opération « vide bibliothèque » dans les mêmes conditions que l'an dernier,
c'est-à-dire conjointement avec la fête de l'école le 30 juin prochain.

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent se procurer les livres qui les intéressent parmi ceux qui sont exposés sur le stand « bibliothèque». Ces livres sont offerts gracieusement mais il est possible également de faire un don symbolique au bénéfice de la coopérative scolaire. Une urne est prévue à cet effet.

L'objectif de cette opération « vide bibliothèque »
est aussi de permettre un renouvellement
des livres proposés à la lecture pour offrir à
nos lecteurs un panel d'ouvrages toujours
plus riche et varié.

vide-bibliothèque 2011.

Nouveau visage à l'agence postale

Depuis le mois de janvier, Madame LABBE a fait valoir ses droits à la retraite après avoir géré l'agence postale et le point bibliothèque pendant plusieurs années.
Retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse.

Avec l'aide du centre de gestion, nous avons recruté une nouvelle employée, il s'agit de Madame Renée VIEYRA. Renée avait déjà les aptitudes requises pour ce genre d'emploi étant donné qu'elle avait travaillé dans un bureau de postes de la région parisienne. Elle a également pris en charge le point bibliothèque, comme le faisait Madame LABBE et nous avons tous pu constater qu'elle s'était très bien adaptée à cette nouvelle fonction.
Nous lui souhaitons la bienvenue au sein
de l'équipe des employés
de la commune.

l'Atelier Céramique de Laura Lemercier

Installée sur Villandry depuis juin 2011, Laura Lemercier a ouvert les portes de son atelier à l'occasion des **Journées Européennes** des Métiers d'Art et a accueilli une soixantaine de visiteurs qui ont pu découvrir ses œuvres et son univers.

Laura Lemercier travaille à partir de terres naturelles brutes. Influencée par les arts premiers, elle s'est spécialisée dans la création de plaques décoratives - tableaux, stèles, blasons - qu'elle façonne par la combinaison de différentes terres. Artiste sculpteur depuis 1985, sélectionnée à plusieurs reprises pour des manifestations de jeunes créateurs, elle fut tout d'abord créatrice d'objets publicitaires en free lance et travaillait la résine avant de se lancer dans le travail de la terre. Son parcours l'a conduite en Alsace où elle a découvert l'Institut Européen des Arts Céramiques où elle a pu se perfectionner. C'est également en Alsace qu'elle a commencé à participer à des expositions collectives. Elle sera l'un des exposants de la prochaine édition de « Une Expo d'Enfer au Paradis », organisée à Savonnières à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine **les 15 et 16 septembre prochains**.

Laura Lemercier a trouvé sur Villandry un lieu empreint de calme et de sérénité, ouvert sur la nature et assurément propice à la création, qu'elle s'apprête à transformer pour accueillir un show room et un parcours d'exposition en extérieur.

Animatrice depuis toujours, Laura Lemercier est à l'origine des projets Art et Jeu et Kid Muséum qui ont vu le jour en Bretagne, sa terre natale et ont offert à nombre d'enfants une autre approche de l'art et du développement de la créativité. Elle réfléchit aujourd'hui à la possibilité de mettre en place des ateliers, avec pour ambition de proposer un accompagnement personnalisé et différencié à des adultes attirés par le lieu, l'envie de créer ou le souhait d'évoluer dans la création. Au-delà de transmettre un savoir et une technique, ce qu'elle souhaite, c'est redonner l' envie de créer, l' envie de se ressourcer.

Vous pouvez rencontrer Laura Lemercier sur rendez-vous et découvrir ses créations et ses projets sur son site :

Atelier Céramique de Villandry
Laura LEMERCIER
Rue de Munat, La Févraie
30510 VILLANDRY
Tél. 06 82 65 70 72
http://laura-lemercier.com/

De la raquette au tableau blanc numérique : l'école s'équipe et se modernise

Grâce au soutien financier de la commune et de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Villandry, l'école des petits Colombiens continue à améliorer son équipement… et son confort.
L'an dernier, des bancs extérieurs, achetés par la coopérative scolaire avaient été installés. Un peu plus tard dans l'année, deux panneaux de basket, entièrement financés par la municipalité, ont « poussé » dans la cour de l'école élémentaire.

Cette année, un don de l'APEEV a permis l'acquisition d'une table de ping-pong extérieure. Installé dans la partie haute de la cour (qui sera stabilisée par les services techniques de la commune pendant l'été), ce nouvel équipement sportif fait le bonheur des plus grands. Cela permet aussi de désengorger la partie basse de la cour et d'offrir ainsi plus d'espace aux enfants.
La coopérative scolaire a engagé un plan de renouvellement du parc « trottinettes, tricycles, draisiennes » de l'école maternelle. Ces petits véhicules, qui doivent être d'excellente qualité, sont très onéreux. Nous avons aussi amélioré le confort de la BCD par l'acquisition de tables et de chaises plus adaptées.

Un équipement « plus pédagogique » a été aussi installé dans l'une des classes de l'école. Il s'agit d'un tableau numérique interactif, outil extrêmement efficace pour capter l'attention des enfants. C'est un matériel aux multiples possibilités qui permet de travailler absolument toutes les disciplines enseignées à l'école primaire. Ce tableau, même s'il est fixe, est accessible à toutes les classes de l'école. Cette acquisition n'aurait pu être possible sans le financement supplémentaire octroyé par la municipalité. Nous espérons, dans les années qui viennent, pouvoir équiper petit à petit les autres classes.

Les subventions reçues par la coopérative, les financements supplémentaires consentis par la commune ainsi que les dons de l'APPEV, (rejoignez-la, ils ont besoin de vous !) améliorent très sensiblement la qualité de la vie à l'école. Vos enfants en sont les premiers bénéficiaires.

La Perdrix : Une association au service des familles de Villandry

La Perdrix n'est pas un service comme un autre.
Grâce au soutien de la Mairie, de l'équipe municipale et de la mise à disposition des locaux, les enfants bénéficient d'une structure accueillante.

C'est avant toute chose, un lieu de vie où les enfants s'ouvrent aux joies des activités récréatives et des rencontres, encadrés par une équipe d'animatrices, bienveillante et investie chaque jour.
Diverses activités sont proposées et des animations viennent ponctuer l'année scolaire : noël, galette des rois, chasse aux oeufs, musique, fête de fin d'année…

Entre contraintes des uns et satisfactions des autres, c'est un équilibre qui est possible par la seule volonté des adultes.

La Perdrix a toujours accueilli les enfants parce que des parents responsables se sont successivement mobilisés dans le souci de l'intérêt général.

En prévision de l'année scolaire 2012 / 2013, nous invitons dès à présent les parents à venir rejoindre le Bureau de l'association.

Un relais est nécessaire afin de mobiliser un grand nombre de familles autour de l'accueil périscolaire et venir enrichir l'association par les compétences et les idées de chacun.

Il est du souhait et de l'intérêt de toutes et tous de pérenniser un accueil périscolaire de qualité à Villandry.

Aujourd'hui, il est important de se mobiliser pour l'avenir de la Perdrix, pour que nos enfants puissent être accueillis hors des temps scolaires, garantie d'une bonne organisation du quotidien pour toutes les familles de Villandry.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt et attention que vous portez à l'association et de l'investissement que vous voudrez lui accorder !

A très bientôt
Les membres du Bureau de la Perdrix,
Une équipe dynamique de parents bénévoles

Pour rejoindre le Bureau de la Perdrix, n'hésitez pas à prendre contact directement avec
les animatrices ou téléphonez au 02 47 43 52 73
Les actuels membres du Bureau pourront également répondre à toutes vos questions !

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE VILLANDRY
« LA PERDRIX » - 3 rue de Munat
37510 Villandry

Nouveau sur Villandry :

Le 31 mars dernier, la première édition de « L'Heure du conte » fut un moment privilégié pour 6 jeunes enfants venus écouter Mélinda (Muau) et Christophe (Lecorvic), deux bibliothécaires volontaires de Villandry.

Pendant 45 minutes et grâce à nos brillants conteurs, les enfants ont pu découvrir des histoires et voyager avec les mots.

Le conte est une activité importante pour initier les enfants aux plaisirs de la lecture, c'est pourquoi une deuxième édition est programmée en marge de la fête de l'école, le 30 juin prochain.

L'entrée est gratuite, les parents sont aussi les bienvenus.

Pour tout renseignement :
Le coin des lecteurs
Poste de Villandry
02 47 37 78 61

« Lettres à Lulu »

Villandry accueillait le 10 avril dernier le spectacle « Lettres à Lulu », adapté de l'album « Lulu et la Grande Guerre » de Fabien Grégoire (Editions L'Ecole des Loisirs).

Très peu de personnes se sont déplacées pour assister à cette représentation proposée par la Compagnie TROLL mais le public présent a unanimement salué la prestation de Richard Petitsigne dont l'interprétation a offert un témoignage poignant des moments terribles vécus par les Poilus et du désarroi de leurs familles attendant avec angoisse des nouvelles du front.

L'Association Stars TREC a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du tourisme équestre sur Villandry et ses environs. Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre l'Alezane. Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous.

Manifestations 2012

L'année à débuté par la fête du printemps, le 18 mars, qui s'est bien déroulée malgré une météo peu clémente. Les cavaliers, leurs équidés et les piétons les accompagnant ont défilé déguisés dans les rues de Villandry. Les Colombiens et les passants étaient invités à voter pour le plus beau déguisement. L'après midi des jeux se sont déroulés avec la participation de parents avec une rivalité enfants / parents bon enfant.

Le 7 avril, la désormais traditionnelle balade nocturne a rassemblé piétons et cavaliers pour un parcours d'environ 5 kilomètres à la tombée de la nuit au départ du centre équestre l'Alezane. Après avoir répondu à la série d'énigmes qui parsemaient le parcours, et en attendant les résultats, les équipes se sont réchauffées autour d'un chocolat, d'un café ou d'un thé bien chauds offerts par l'Association.

Le 27 mai prochain, l'Association organisera l'intendance du T.R.E.C. du centre équestre l'Alezane et proposera aux cavaliers et spectateurs buvette et grillades.

Après le Parcours d'Orientation et Régularité (POR) du matin, les cavaliers et équipes s'affronteront sur le PTV (Parcours en Terrain Varié). Vous êtes tous conviés à les soutenir et percevoir l'ambiance de la compétition l'après-midi.
Le 7 octobre, Stars Trec organisera son le 6ème Rallye cyclo équestre.
Départ le matin du centre équestre de l'Alezane avec remise du road book et d'un questionnaire sur le parcours qui est d'environ 12 kilomètres. Après le repas tiré du sac, cavaliers et cyclistes se retrouveront pour une série de jeux par équipe. La journée se terminera par la remise des prix et un apéritif offert par l'Association. Cette journée est ouverte à tous les cavaliers, calèches et vététistes.

Courant octobre (date à définir) se déroulera la 3ème rencontre de deux associations : Stars Trec et l'ACRIL (Association des Cavaliers Réunis d'Indre-et-Loire) au cours d'une randonnée équestre (cavaliers / calèches) réservée aux adhérents des deux associations. Cette randonnée se caractérise par la découverte de la région (Bourgueil en 2010, Loches en 2011, départ à définir pour 2012).

VILLANDRY VILLAGE

Il faut bien se rendre à l'évidence, la belote n'a plus beaucoup d'adeptes, en tous cas nous n'en avons pas débusqué beaucoup, seulement 28 joueurs ont répondu à notre appel, merci à eux et nous espérons qu'ils auront passé une bonne soirée.

Heureusement, quelques semaines plus tard, le Carnaval Médiéval, sous l'impulsion d'Armonie Berthelot et avec l'aide de l'école et de l'APEEV, a déplacé de nombreux enfants et autant d'adultes. Un grand nombre d'entre eux ont joué le jeu et sont venus costumés. N'hésitez pas à faire un tour sur notre site (villandryvillage.com) pour visualiser les images de cette journée.

Le 14 avril se tenait la désormais rituelle Soirée Ados. Elle était organisée par les jeunes de l'association. Les adultes comme à l'accoutumée ont assuré une présence discrète destinée uniquement à répondre à une demande éventuelle des jeunes.

N'oubliez pas d'inscrire nos prochains rendez-vous sur vos agendas :

- Le 9 juin à partir de 19h : **Rillons Ensemble**
  Repas dansant en plein air suivi d'un feu d'artifice

- Le 17 juin à 17h : **Villandry fait son cabaret**
  L'activité Music-Hall de Villandry vous présente son spectacle, 3 € l'entrée.

- Le 7 juillet de 17h à 1h : **Concert gratuit sur la place du 8 mai**
  A l'affiche entre autres les groupes « Balbino » et « Série Noire »

- Le 1er septembre : **3ème édition du voyage aux Nuits de Sologne, « La magie des couleurs »**
  A confirmer selon le nombre de participants. Tarif identique à l'an dernier.
  Adulte 25 € et 18 € pour les moins de 12 ans.

Vous pouvez dès à présent contacter le 02 47 43 50 38 pour vous inscrire au spectacle du 17 juin et au voyage en Sologne.

Toute l'équipe de Villandry Village se mobilise pour animer notre Commune et notre seul moteur est l'intérêt que ces manifestations suscitent. Merci à tous ceux qui nous soutiennent par leur présence.

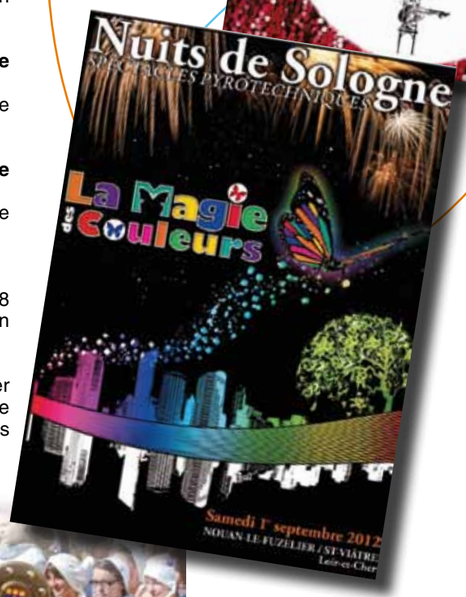

Coulisses et festivités de fin d'année à la MJC

Vous êtes nombreux à faire confiance à l'association et nous vous en remercions.
Tout au long de l'année, nous souhaitons aussi vous faire partager les moments culturels et les temps forts des Récrés'artistiques, causeries, sorties culturelles et expositions artistiques… En effet, si la Maison des Jeunes et de la Culture se révèle attractive par ses multiples ateliers, elle reste surtout un lieu de créativité, d'originalité et d'échange d'idées.
Créée en 1967, la MJC compte 1009 adhérents pour l'année 2011/2012.

L'AGENDA DE JUIN

Inscriptions 2012/2013
Pour préparer la rentrée et passer l'été en toute sérénité…

> Envie de découvrir ?
Du 21 mai au 2 juin, portes-ouvertes de nos activités hebdomadaires artistiques, sportives et de bienêtre.
Sur simple appel au secrétariat, vous pourrez participer gratuitement à l'un de nos ateliers.

> Et pour s'inscrire ?
Les inscriptions aux activités pour la rentrée de septembre se dérouleront :

- **Jeudi 7 juin**, de 17h30 à 20h au Café des amis, Villandry (Et lundi 10/09 de 17h à 19h)
- **Du 11 au 16 juin**, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 10h à 13h.
  Journée continue le mercredi. Pavillon Heller, Ballan-Miré. (Et du 3 au 7/09)

Feuille d'activités sur demande mjc.ballan@wanadoo.fr

Quelles activités à Villandry ?
Activités sportives et de bien-être 2012/2013 - Salle Associative
- Yoga (adultes) Lundi 19h à 20h30
- Taï Chi PaQua (adultes initiés) Mercredi 19h30 à 21h
- Eveil corporel 4/5 ans Jeudi 17h à 17h45
- Danse mixte 6/7 ans Jeudi 17h45 à 18h30
- Jazz dance 8/10 ans Jeudi 18h30 à 19h15
- Fitness Jazz (collège / lycée) Jeudi 19h15 à 20h
- Gym Cocktail (+ 16 ans / adultes) Jeudi 20h à 21h
- Gym Step&Sculpt (+ 16 ans / adultes) Jeudi 21h à 22h

Festivités de fin d'année *

2/3 juin	Aqualib expose… travaux des participants à l'atelier libre d'aquarelle
5 au 7 juin	Graines d'artistes : exposition des enfants/ ados des mercredis (ré)créatifs
11 au 16 juin	Portes ouvertes : ambiance créative et savoir-faire des adhérents
13 juin	Représentation théâtrale, chant & éveil musical
16 juin	Village Montmartrois : peinture en liberté des ateliers de la MJC
20 juin	La piste aux étoiles : spectacle de cirque
22 juin	Gala de fin d'année : danse & cinéma

** Entrée libre aux spectacles et aux expositions. Heures et lieux sur demande. Nous vous invitons toujours à participer activement aux festivités de fin d'année.*

© Fred V. « spectacle de cirque » - Aquarelle Lily Littaye « coquelicots »

POUR SE FAIRE PLAISIR

Tout l'art de la **déco florale** à découvrir au rythme des saisons… 3 derniers rendez-vous avant l'été les 16/05, 6 et 20/06. Inscriptions « à la carte » 28€/pers/atelier. Fleurs et accessoires compris. Chacun repart avec sa composition et les conseils pour l'entretenir.

CAP SUR LES VACANCES !

> Du 9 au 27 juillet : l'été zen avec la MJC Ballan-Miré
Des activités et sorties « à la carte » pour tous les enfants, des plus petits aux plus grands.
Du côté des adultes, la MJC prolonge tout le mois de juillet un programme d'activités pour s'occuper, découvrir et se faire plaisir. Des stages artistiques tous niveaux et séances de bien-être et relaxation pour tous.

A chaque saison son programme ! Consultez régulièrement le secrétariat de la MJC ou le site internet : http://mjcballan.free.fr
Un minimum de participants étant requis, pensez à vous inscrire au plus tôt pour faciliter l'organisation des activités.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
Accueil : Parc de Beauverger
34, rue du Commerce - 37510 Ballan-Miré
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
En période de vacances scolaires, il est préférable de téléphoner avant de se rendre à la MJC.
Tél/Fax : 02 47 67 69 63 / 06 70 64 76 16
Email : mjc.ballan@wanadoo.fr
Site internet http://mjcballan.free.fr/

MJC Ballan-Miré
Maison des Jeunes et de la Culture

Assemblée Générale de l'Association Patrimoine Vivant - Cher & Loire

Les membres du bureau de Patrimoine Vivant Cher & Loire avaient invité l'ensemble des adhérents et officiels pour l'assemblée générale de l'association à la salle Mermoz à Ballan - Miré. Mais la température et les conditions météorologiques ont empêché une bonne partie des adhérents d'être présents.

Cependant, une trentaine d'adhérents avaient bravé neige et froid, et, avec les pouvoirs transmis par les absents, le quorum était atteint pour que la réunion puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Le président Dominique Bonneau, accompagné du vice-président Patrick Gaudray, a présenté le bilan globalement positif de l'année 2011 tant du point de vue financier que des activités passées. Celles-ci ont été présentées et illustrée par un diaporama. On a ainsi revu les conférences sur Les meules de Moulin de Cinq Mars en mars à Berthenay (Benoît Deffontaines) et l'Art Roman à Ballan-Miré en Novembre dernier (Michel Quantin). Les adhérents ont gardé un excellent souvenir des visites du prieuré de Relay en juin et des vestiges de l'abbaye de Marmoutier en octobre. Il n'a pas été manqué d'évoquer le forum des associations à Ballan et la journée du patrimoine à Savonnières ou l'association était présente au moulin des Fontaines, site qui a vu défiler plus de 800 personnes de 10h à 18h.

Parmi les activités marquantes de 2011 qui se poursuivront l'an prochain, le bureau a montré les premières réalisations du groupe de travail sur les panneaux d'exposition qui a commencé à faire un travail remarquable avec un assemblage de photos anciennes de chaque commune du canton. Un autre groupe de travail a planché sur le site web de l'association que tout particulier peut aller consulter désormais pour découvrir le travail de l'association. L'adresse en est : http://www.patrimoinecherloire.org.

L'assemblée a ainsi validé le rapport moral du président et les comptes de l'année passée. Il en fut de même pour le rapport financier après que le vérificateur des comptes, Benoît Deffontaines, lui ait donné son aval.

L'assemblée a ensuite renouvelé une partie du Conseil d'Administration dans lequel entrent deux nouveaux membres, Valérie Léger et Patrick Billy.

Avant de se conclure par un verre de l'amitié pour un échange bien fourni autour de toutes les activités de l'association, le président a présenté...

...les projets d'activité pour 2012 :

30 mars :
Conférence « Agriculture et Patrimoine à Berthenay » (ouvert au public et gratuit).

3 juin : Visite de Langeais avec les « amis du Vieux Langeais » (adhérents uniquement).

Septembre : Journées des Associations à Ballan-Miré (ouvert au public et gratuit).
Journée du Patrimoine à Villandry : Moulin à huile (ouvert au public et gratuit).

Octobre :
Promenade découverte de Ballan Miré (adhérents uniquement).

Novembre :
Conférence à Ballan - Miré sur Jacques de Beaune, seigneur de Ballan (ouvert au public et gratuit)

Parutions et autres activités :
Articles dans journaux locaux : Villandry - Ballan-Miré - Savonnières - Berthenay
Cahiers du Patrimoine n° 37 n° 38 et n° 39
Compilation sur la Faune et la Flore
Brochure sur Jacques de Beaune
Poursuite du recensement et études des graffitis sur le canton.
Poursuite de la réfection des panneaux d'exposition.
Remise à jour de la brochure sur Berthenay.

Actualisation du site Web de l'association : PatrimoineCherloire.org

Projet Habitat +

Pour isoler, adapter ou améliorer votre logement, Tour(s)plus peut vous aider !

Lancé par Tours(s)plus l'été dernier, le nouveau programme d'intérêt général Habitat+ couvre les 19 communes de l'agglomération. Pour les propriétaires privés, c'est le moment de profiter des avantages mis en place pour améliorer leur résidence principale ou les logements destinés à la location.

A travers ce programme, Tour(s)plus investit pour améliorer l'habitat des propriétaires privés :

- Pour réduire les consommations d'énergie,
- Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées,
- Pour réhabiliter des logements vétustes, dégradés ou vacant,
- Pour réduire la vulnérabilité aux risques naturels.

Des aides financières pour réaliser vos travaux

Des subventions de Tour(s)plus, de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), du Département et des caisses de retraite sont attribuées pour le financement des travaux réalisés par des entreprises du bâtiment.
Le montant global de ces aides varie de 35 à 80% selon le la nature du projet et la situation des bénéficiaires.

Pour qui ?
> Pour les propriétaires qui occupent leur logement à titre de résidence principale, sous conditions de ressources.

ZOOM

le programme Habiter Mieux :
UNE AIDE POUR UN LOGEMENT PLUS ECONOME ET ECOLOGIQUE

Vous souhaitez changer de chaudière ? Isoler votre logement ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Le programme « Habiter Mieux », que le projet Habitat + porte localement, est fait pour vous... Il permet aux propriétaires occupants de bénéficier à la fois d'une aide financière complémentaire de 2100€et d'un accompagnement personnalisé. Un technicien se déplace chez vous pour réaliser le diagnostic thermique de votre logement, élaborer avec vous un projet de travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25% et monter votre dossier de financement de A à Z…

Un sérieux coup de pouce pour vous permettre de bien vous chauffer tout en réduisant les factures énergétiques !

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

> Pour les propriétaires qui louent ou souhaitent louer leur logement à titre de résidence principale, avec engagement de location et pratique d'un loyer maîtrisé.

Exemples :
N'hésitez pas à vous renseigner et venir rencontrer les conseillers du PACT37, qui a été retenu par Tour(s)plus pour animer cette opération :

> lors de la permanence qui est assurée sans rendez-vous tous les mardi après-midi, de 14h à 16h, dans les locaux de l'ALE (62 rue Marceau à Tours)

> sur rendez-vous au PACT (303 rue Giraudeau à Tours), muni de votre dernier avis d'impôt sur les revenus.
Vous pouvez aussi téléphoner au 02 47 36 25 50 ou vous connecter sur www.pact37.fr

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Notre patrimoine a de l'avenir

7ème édition du Concours Eco-trophée

Un engagement en faveur du développement durable récompensé

L'édition 2012 du Concours Eco-trophée est lancée ! À travers ce concours mis en place depuis 1998, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine souhaite mettre en avant et récompenser les initiatives exemplaires et innovantes des collectivités, entreprises, agriculteurs et artisans présents sur son territoire. Mise en place de jachères polliniques, maintien d'une biodiversité favorable aux productions agricoles, création d'un verger de variétés fruitières anciennes ou d'un éco-lotissement sont quelques unes des réalisations primées lors de la dernière édition du concours.

Les nouveautés de cette 7ème édition

En 2012, ce Concours évolue et comporte à présent trois catégories :

- **Préservation du patrimoine naturel et respect des ressources** : *préservation de la ressource en eau, maintien de la biodiversité …*
- **Energies – maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables** : *éco-conception, installation de panneaux photovoltaïques …*
- **Innovation sociale / Implication territoriale** : *formation des salariés, partenariat avec le milieu scolaire …*

Un appel à projet pour la création d'un trophée original a été lancé auprès des artisans du Parc.

À vos agendas !

Les candidats peuvent retirer un dossier de candidature auprès du Parc ou de la Chambre consulaire dont ils dépendent. Le retour doit s'effectuer avant le 17 juin 2012.
De mai à septembre, le jury composé des représentants des Chambres consulaires, du CNPE[1] d'Avoine, d'associations de protection de l'environnement et de représentants d'administration, rendra visite aux candidats.
La remise officielle des prix aura lieu au mois de novembre.
Un trophée sera remis au 1er prix de chaque catégorie ainsi qu'une dotation de 1000 . Les 2èmes et 3èmes prix recevront un trophée et des cadeaux pour les salariés concernés.

1 Centre Nucléaire de Production d'Electricité

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr

AGENDA DES FESTIVITÉS

MANIFESTATIONS

27 mai : Intendance du TREC, Centre de l'Alezane, Villandry
9 juin : « Rillons ensemble », association Villandry Village, stade de Villandry
17 juin : « Villandry fait son cabaret », Salles des fêtes de Villandry
20 juin : La piste aux étoiles, spectacle de cirque, MJC, Ballan-Miré
22 juin : Gala de fin d'année, danse et cinéma, MJC, Ballan-Miré
30 juin : Fête des écoles de Villandry et Journée des Associations
7 juillet : Concert, association Villandry Village, Place du 8 Mai
1er septembre : Nuits de Sologne, association Villandry Village
7 octobre : Rallye cyclo-équestre, association Stars TREC, Villandry

FESTIVAL LES MUSICALES EN CONFLUENCE

28 mai : Druye, Salle des fêtes
Musica Quantica, chœur argentin
29 mai : Eglise, Berthenay,
Quatuor à l'Occase, clarinettes percussions
30 mai : Eglise, Ballan-Miré,
Quatuor à cordes et violon / piano
31 mai : Ballan-Miré, Eglise
« Carte blanche » au Conservatoire de Tours
Cécilia Parody, voix piano
1er juin : Théâtre de verdure, Villandry,
Chœur de l'Université du Maine
2 juin : Espace Mame, Savonnières,
Orchestre symphonique Région Centre
3 juin : Salle des fêtes, Villandry,
Conte musical, Ecole de musique de la Confluence et Bibliothèque de Savonnières

CHÂTEAU DE VILLANDRY

2 et 3 juin : Rendez-vous aux Jardins
6 et 7 Juillet : Nuits des Mille Feux
27 juillet : Don Quichotte
15 et 16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
29 et 30 Septembre : Journées du Potager
6 et 7 octobre : Grand Prix de la Fédération Française des Echecs

Expositions

(visibles dans le cadre de la visite du château) :

Pierre Miltgen, peintures, « Reflets de ciels et d'eaux » du 24 mars au 5 juin.

Charlotte Thodey, peintures, « Les bijoux d'un jardin aux antipodes » du 15 juin au 11 novembre

VILLANDRY

VILLANDRY